

1) RAPPORT MORAL-RAPPORT D'ACTIVITE

L'Association Gamins-Gamines, créée en 2003, a pour but d'organiser des événements (foire à la puériculture, loto des enfants, Halloween,...) permettant de collecter des fonds qui seront ensuite investis dans du matériel ou des activités destinés aux enfants (dons aux écoles, spectacle de Noël, Carnaval...).

L'Assemblée Générale se déroule dans la nouvelle salle des associations, ancienne cantine scolaire de Saint Germain. Monsieur Marcel CHABROL passe saluer les premiers membres arrivés dès 19h30.

Sont présentes à cette Assemblée Générale :Sabrina NOËL, Fanny ENGEL, Estelle COLLET, Anne-Gaëlle CROQUET, Véronique ANSART-HEROS, Audrey RICORDEAU, Sophe GASPARD, Sylvie ROBERT, Sabine LEFEBVRE, Samantha HEROULT et Caroline CATRIX (arrivée à 21h30), soit 11 personnes au total.

a) Constitution de l'association

i) Les adhérents

L'association existe grâce à ses membres qui s'acquittent de leur cotisation, et grâce aux subventions données par les Mairies de St Germain et de Courdemanche.

Pour la saison 2013-2014, l'association comptait **37 adhérents, soit 6 de moins** que l'année précédente, avec une **proportion féminine de 73%**.

ii) Le bureau exécutif

Effectif depuis décembre 2013, suite au remplacement de Karine Théot, comme trésorière, par Fanny Engel.

| | |
|---------------------|------------------------|
| Présidente | Sabrina Noël |
| Présidente adjointe | Véronique Ansart-Héros |
| Trésorière | Fanny Engel |
| Trésorière adjointe | Karine Théot |
| Secrétaire | Caroline Catrix |
| Secrétaire adjointe | Estelle Collet |

Ce bureau s'est réuni à plusieurs reprises durant cette période, soit en effectif complet, soit en effectif réduit avec pouvoir donné aux membres présents.

b) Opérations réalisées pendant cette période

i) Assemblée Générale Ordinaire en septembre 2013

- ii) Assemblée Générale Extraordinaire pour le remplacement de trésorière en décembre 2013
 - iii) Manifestations
 - (1) **Halloween** en octobre 13
 - (2) Participation au **Marché de Noël** en novembre 13
 - (3) **Spectacle de Noël** en décembre 13 (participation financière avec des entrées payantes pour les adultes (gratuites pour les enfants) afin de diminuer le cout du spectacle.
 - (4) **Foire à la puériculture** en février 14
 - (5) **Carnaval** en avril 14 (boissons payantes pour la première année)
 - iv) Moyens d'information
 - (1) Depuis septembre 2013, une adresse sur **Facebook**.
 - (2) Depuis mai 2014, un **site internet** : gaminsgamines.jimdo.com
 - v) Régularisation de l'assurance de l'association :
 - MAAF (ancien bureau) impayée, réglée en contentieux.
 - GMF, nouvelle assurance.
 - vi) Dons aux écoles de Saint Germain et Courdemanche : somme attribuée déterminée par rapport à la trésorerie sur compte bancaire, et non avec le **compte de résultats**. Donc sur sept13-sept14, **déficit de 883.38euros**, ramené à 589.34euros grâce à l'excédent de l'année précédente de 294.04euros.
- c) Contraintes
- i) Mise en route du nouveau bureau qui a dû prendre ses marques,
 - ii) Obtention des salles pour les manifestations (salle des fêtes pour spectacle de Noël 2014 n'est pas disponible, malgré une réservation 6 mois avant).
 - iii) Participation aux manifestations d'un même noyau d'adhérents qui finit par « s'épuiser ».
- d) Conclusion

Les membres du bureau exécutif considèrent la saison 2013-2014 satisfaisante avec un programme de manifestations en adéquation avec ce qui était prévu, et les contraintes ont pu être surmontées grâce aux efforts de chacun. Une bonne ambiance est à souligner grâce aux liens d'amitié entre les différents membres de l'association.

2) RAPPORT FINANCIER

L'association a deux comptes :

- Compte courant
- livret

Evolution des charges (dépenses) et des produits (recettes) :

a) Les manifestations

- i) **la manifestation la plus coûteuse (principale dépense) :** le **Spectacle de Noël**, mais par rapport à l'année précédente, il y a eu 10% de perte financière en moins pour cette manifestation, car il a été demandé une participation de **2euros** par adulte pour l'entrée du spectacle.
- ii) **La manifestation la plus rentable :** la **foire à la puériculture**, mais par rapport à l'année précédente, la recette a diminué de 35%, ce qui peut être expliqué par le nombre de tables réservées moins important (23 tables possibles dans la salle des fêtes) par rapport à la foire 2012 faite dans la cours de l'école de SG.

Sabine LEFEBVRE propose d'augmenter les tarifs pour la réservation des tables pour 2015.

Remarques sur les manifestations :

- Pour la **fabrication du Bonhomme Carnaval**, Estelle COLLET signale qu'il faudra racheter des fournitures de peinture pour 2015.
- Pour le **Marché de Noël**, Estelle COLLET donne l'idée de fabrication par les enfants de bâtons de pluies, à vendre lors de la manifestation.
- Concernant la **foire à la puériculture**, Sabine LEFEBVRE propose de demander, à la Mairie de Saint Germain, la nouvelle salle des associations, en plus de la salle des Fêtes, pour placer les exposants, avec un parcours pour les visiteurs.

b) Les subventions

La principale source de revenus : les **subventions** attribuées par les Mairies, en fonction du nombre d'adhérents et du nombre de manifestations organisées. Cette année, les subventions ont diminué de 12% (baisse de SG), car moins d'adhérents et fonction du budget mairie accordé aux associations.

REMARQUE : cette année, nous avons fait une **demande de subventions auprès de la CCRSE** en juillet 14. Forte probabilité d'obtention, mais montant inconnu.

c) Cotisations

- i) Augmentation du minimum de cotisation : 1 à **2euros** par personne.
- ii) 16% d'adhérents en moins cette année (31 personnes au lieu de 37 personnes), mais 74% en moins de cotisations (68.5 euros au lieu de 264 euros)

d) Assurance

2 dépenses pour l'assurance cette année :

- i) Régularisation d'assurance non payée auprès de la MAAF.
- ii) Règlement d'assurance pour 2014 auprès de la GMF.

e) Les fournitures (boissons, papier, café, tasses, sucre)

Le budget fournitures a diminué de 52% : des achats en quantité avaient été fait l'année précédente, donc utilisation du stock permettant de diminuer les achats.

f) Le compte de résultats

Autant le **compte de résultats** 2012-2013 était positif (+294.04euros), autant celui de **2013-2014** est **déficitaire (-883.38euros)**.

Pourquoi ? parce que nous avons fait le choix de faire une dépense via un **don pour les écoles** de Saint Germain et de Courdemanche pour leur permettre de réaliser des projets pédagogiques qu'elles n'arrivaient pas à mettre en place faute de moyens financiers. On a utilisé l'argent placé sur un livret par l'ancien bureau en 2011 quand l'association avait été mise en veille, soit la somme de **1000euros**. Ce choix s'est fait par rapport aux 2 ans d'autonomie financière (sans subventions) de l'association pour la gestion des manifestations.

Donc : **l'association dispose de la trésorerie nécessaire à son fonctionnement, mais pour cette année, son compte de résultats est déficitaire.**

3) PLANNING MANIFESTATIONS 2014-2015

- 2014
- Septembre : Forum associations 28/09/14
 - Octobre : Halloween 29/10/14
 - Novembre : Marché de Noël (jeu des enveloppes) 29-30/11/14
 - Décembre : Spectacle de Noël 07/12/14
- 2015
- Janvier : rien (probablement AG)
 - Février : Foire à la puériculture (à prévoir lors de l'inscription un panier repas ou non)
 - Mars-Avril : Carnaval
 - Avril-Mai : Marché de Printemps à Courdemanche
 - Juin :
 - Juillet : rien
 - Août : vélos fleuris lors de la Passée d'Août.
 - Septembre : →AG
→Marché d'Automne à St Germain
→Forum des Associations ?
 - Octobre : Halloween
 - Novembre : →Début du mois : foire aux jouets
→Fin du mois : participation au Marché de Noël de St Germain
 - Décembre : Spectacle de Noël

4) QUESTIONS DIVERSES : aucune questions.

5) VOTE DE REMPLACEMENT DU TIERS DU BUREAU :

Les membres du bureau aux postes de secrétaire (Caroline CATRIX) et de Trésorière adjointe (Karine THEOT) souhaitent laisser leurs fonctions.

Estelle COLLET se propose au poste de secrétaire, et les 11 personnes présentes votent pour.

Caroline CATRIX reprend le poste d'Estelle COLLET en tant que secrétaire adjointe, après accord des personnes présentes.

Sylvie ROBERT se présente au poste de Trésorière adjointe, et les 11 personnes présentes votent pour.

Le **nouveau bureau** devient donc :

| | |
|---------------------|------------------------|
| Présidente | Sabrina NOËL |
| Présidente adjointe | Véronique ANSART-HEROS |
| Trésorière | Fanny ENGEL |
| Trésorière adjointe | Sylvie ROBERT |
| Secrétaire | Estelle COLLET |
| Secrétaire adjointe | Caroline CATRIX |

Il devra être déclaré dans les 3 mois qui suivent cette Assemblée Générale à la préfecture de l'Eure par une « déclaration de modification des dirigeants de l'association », en remplissant un formulaire cerfa n°13971*03.

6) POT DE L'AMITIE

Un pot est organisé pour terminer cette Assemblée Générale, qui s'achève à 23 heures.

Sabrina NOËL, Présidente

Fanny ENGEL, Trésorière